



En exercice : 58
Présents : 49
Votants : 49

Séance du 18 septembre 2023

Le Dix-huit Septembre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 12 Septembre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
/
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,
PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PENE Loïc, titulaire
GAUCHER Olivier, titulaire
GARNACHE Claude, suppléant
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), SORIEUX Vanessa (Brain-sur-les-Marches), LÉPICIER René-Marc (CONGRIER), BANNIER Géraldine (COURBEVILLE), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GUILLET Vincent (St Aignan-sur-Roë), BOURBON Aristide (St Martin-du-Limet).

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte),

Membres titulaires ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de Séance : Élu(e) M^{me} MANCEAU Laurence, désigné(e) en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-09/117 : AFFAIRES GÉNÉRALES

Séance du : 18 septembre 2023

OBJET 2023-09/117 : AFFAIRES GÉNÉRALES

**DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRÉSIDENT-
PROPOSITION D'ÉLARGISSEMENT**

M. Christophe LANGOUËT, Président, expose au Conseil communautaire que, dans le cadre des Marchés Publics, afin de simplifier et d'améliorer le processus, il est proposé d'élargir la délégation, du Conseil communautaire au Président, au lancement des consultations pour tous les marchés de travaux, fournitures et services lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment celle des articles L. 2122-21, L. 2122-22, L. 5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2020-07-86 du 9 juillet 2020 relative à l'élection du président de la Communauté de Communes du Pays de Craon,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2020-07-92 du 9 juillet 2020 portant délégation au président d'une partie des attributions du Conseil communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-01-02 du 25 janvier 2021 portant délégation au président d'une partie des attributions du Conseil communautaire (Sollicitation de subventions auprès des organismes partenaire),

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-07-147 du 5 juillet 2021 portant délégation au président d'une partie des attributions du Conseil communautaire (Alternants et apprentis),

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-09-151 du 20 septembre 2021 portant délégation au président d'une partie des attributions du Conseil communautaire (cessions et acquisitions de biens immobiliers, marchés publics, CSPL, règlement intérieur, logement et Ressources Humaines),

Après avis favorable du Bureau en date du 11 septembre 2023,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité (49 votants),**

- ⇒ **DONNE** délégation au Président pour le lancement des consultations dans le cadre des marchés publics de travaux, de fournitures et de services lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- ⇒ **PRÉCISE** que cette délibération vient compléter les délibérations n° 2020-07/92 du 9 juillet 2020, n° 2021-01/02 du 25 janvier 2021, n° 2021-07/147 du 5 juillet 2021, et n° 2021-09/151 du 20 septembre 2021, comme suit :

	OBJET	VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1	EMPRUNTS Procéder, dans les limites fixées par le budget à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1 du CGCT, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires	9 JUILLET 2020
2	MARCHÉS Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être	9 JUILLET 2020

	passés sans formalités préalables en raison de leur montant (dans la limite de 40 000 €HT), ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget Lancer toutes consultations dans le cadre des marchés de travaux, de fournitures et de services lorsque les crédits sont inscrits au budget.	18 SEPTEMBRE 2023
3	LOCATIONS Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	9 JUILLET 2020
4	ASSURANCES ET SINISTRES Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres afférentes	9 JUILLET 2020
5	RÉGIES Créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires	9 JUILLET 2020
6	INDEMNITÉS DE RÉGIES Fixer le montant des indemnités de responsabilité à verser aux régisseurs d'avances et de recettes	9 JUILLET 2020
7	ALIÉNATION DE BIENS MOBILIERS Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €	9 JUILLET 2020
8	AVOCATS NOTAIRES Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués huissiers de justice et experts	9 JUILLET 2020
9	CONTENTIEUX Intenter au nom de l'E.P.C.I. les actions en justice ou de défendre l'E.P.C.I. dans les actions intentées contre lui, dans l'ensemble des contentieux	9 JUILLET 2020
10	LIGNE DE TRESORERIE Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'assemblée délibérante (300 000 €)	9 JUILLET 2020
11	ACCIDENTS Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la communauté de communes dans la limite de 5 000 €	9 JUILLET 2020
12	EXPROPRIATION Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la communauté de communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes	9 JUILLET 2020
13	PERMIS DE CONSTRUIRE DEMOLIR Déposer et signer au nom de l'entité toute demande de permis de construire ou de démolir, déclarations préalables de travaux	9 JUILLET 2020
14	IMPUTATION INVESTISSEMENT Imputer en investissements des biens mobiliers d'une valeur inférieure à 500 €	9 JUILLET 2020
15	NON-VALEUR Décider d'inscrire en non-valeurs des produits irrécouvrables dans la limite des crédits ouverts aux budgets de l'exercice et dans la limite d'une admission en non-valeur limitée de manière unitaire à 1 000 €	9 JUILLET 2020
16	ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES D'ACTIVITE Déterminer la rémunération des agents contractuels recrutés dans le cadre des accroissements temporaires d'activités	9 JUILLET 2020
17	SUBVENTIONS	25 JANVIER 2021

	Solliciter les subventions auprès des organismes susceptibles d'attribuer des aides financières (Europe, État, Région, Conseil départemental, partenaires financeurs...) dans le domaine de chacune des compétences exercées par la Communauté de communes	
18	ALTERNANTS ET APPRENTIS Procéder au recrutement de stagiaires, alternants et d'apprentis et engager toute convention avec les organismes scolaires ou de formation	5 JUILLET 2021
19	CESSIONS /ACQUISITIONS DE BIENS IMMOBILIERS INFÉRIEURS à 200 000 €HT Cessions de terrains + biens immobiliers Acquisitions d'un bien immobilier dans le cadre d'une opération budgétairement programmée	20 SEPTEMBRE 2021
20	MARCHES Conclure et signer toute convention de groupement de commandes pour la passation de marchés et accords-cadres	20 SEPTEMBRE 2021
21	CSPL (commission consultative des services publics locaux) Saisir la commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des projets relevant de sa compétence (projets de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat, de participation du service eau et assainissement à un programme de recherche et de développement)	20 SEPTEMBRE 2021
22	REGLEMENT INTERIEUR Procéder aux modifications des règlements intérieurs des services tels que proposées par les commissions concernées	20 SEPTEMBRE 2021
23	LOGEMENT Procédure d'abandon de domicile	20 SEPTEMBRE 2021
24	RÉSEAUX Conclure et signer toute convention ayant pour objet l'établissement de servitude dans le cadre d'opérations de réseaux	20 SEPTEMBRE 2021
25	RESSOURCES HUMAINES Procéder au recrutement de tout contrat aidé sur des emplois non permanents et engager toute convention avec les organismes concernés	20 SEPTEMBRE 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230918-DELIB202309117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Affichage : 29/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 26 septembre 2023

Pour extrait conforme,

Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Laurence MANCEAU

